

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL SECONDAIRE du 2 Février 2026

Etaient présents :

Geneviève CEROVIC - Marie-Claude CHEVRIER – Michel CHOUIN – Marc COULAUD –
Thierry GEORJON – Alain LEGRAND - Linda POUPLIER
Mme SEIXAS invitée pour le 1^{er} point (Vie de la résidence)

1. Vie de la résidence

Les règles d'enlèvements des encombrants sont rappelées.

Les déchets électriques ou électroniques, les gravats, les produits dangereux ne peuvent être collectés par le service de ramassage habituel. Il est de la responsabilité de chacun de les amener à la décharge du Chesnay (14 route de Saint-Germain). Vous trouverez tous les renseignements utiles et fiables sur le site T.R.I. VGP.

2. Piscine Foch

Il reste à régler la rigidification de l'axe d'enroulement du rideau de la piscine.

Une solution a été testée mais insuffisante. Une étude complémentaire est engagée par la société Wood.

3. Club piscine

Les radiateurs électriques sont en cours d'installation.

Des aménagements complémentaires du Club seront examinés très prochainement en Commission Piscine avec la gérance et les 2 autres résidences.

4. Bornes électriques pour la recharge des véhicules électriques

Notre résidence sera une des premières à pouvoir bénéficier de l'installation des bornes électriques. La prochaine étape (date qui reste à définir) sera l'étude de réalisation technique par ENEDIS, afin de pouvoir discuter des tracés et des implantations possibles.

5. Autres travaux à venir

A Lalo, un éclairage automatique des caves (sans interrupteurs) sera mis en place à partir du 15 février.

La résidence est à jour des élagages prévus cet hiver.

Notre système d'arrosage automatique a maintenant 30 ans et devra être renouvelé

Des devis sont demandés pour prendre une décision à notre prochaine AG. En attendant, il sera demandé à MAECO, l'entreprise en charge de nos espaces verts, de respecter les termes de son contrat à savoir « L'arrosage sera assuré suivant les besoins afin de maintenir les surfaces engazonnées, massifs et végétaux en bon état ».

6. Informations sur la géothermie

L'arrivée de la géothermie est confirmée début mai 2026

La mise en service sera progressive avec notamment dans les prochains mois des tests des différents circuits.

7. Site internet

Le nouveau site internet de la copropriété de Parly 2 a été mis en place en octobre 2025 (<https://www.parly2.com>). Un rappel sera fait pour s'inscrire (ou se ré-inscrire) afin de recevoir les informations de notre résidence Foch (à ce jour, 19 abonnés).

8. Prochaine réunion du CSS Foch

Lundi 23 mars 20h au club piscine

Le président : Marc COULAUD